



Assises Anim'action

Une ambition éducative de proximité

Un projet soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de Guyane et Hexopée

Maison des cultures et des mémoires de Guyane

Jeudi 21 mars 2024

Avant-propos

Sabrina FRANCILLONNE

Présidente du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de Guyane



Avant-propos

**David
CLUZEAU**

Délégué Général de Hexopée



Avant-propos

Sonia MELINA - HYACINTHE

Directrice de la Caisse d'Allocations familiales de Guyane



Notre fil de journée

1. Anim'Action ?

Genèse et ambitions du projet
Enjeux des assises

2. Partage du diagnostic

Etat de lieux de l'offre d'accueil collectif de mineurs sur le territoire

Eclairage des constats saillants à travers 3 tables rondes

3. Des constats à l'action !

Espace d'ateliers thématiques pour pour coconstruire la feuille de route
Anim'action

2024 / 2025

& projeter les conditions de réussite

Partage des travaux

4. Conclusions et Perspectives

Retour sur les moments forts

Les prochaines étapes

Notre fil de journée

1. Anim'Action ?

Genèse et ambitions du projet
Enjeux des assises

2. Partage du diagnostic

Etat de lieux de l'offre d'accueil collectif de mineurs sur le territoire
Eclairage des constats saillants à travers des tables rondes

3. Des constats à l'action !

Espace d'ateliers thématiques pour pour coconstruire la feuille de route Anim'action
& projeter les conditions de réussite
Partage des travaux

4. Conclusions et Perspectives

Retour sur les moments forts
Les prochaines étapes

I. Anim'action ?

I.1 Retour sur la genèse du projet et ses ambitions

Au-delà de constats partagés sur la démographie de notre territoire et des 62 000 jeunes, le projet est né, de notre **volonté d'agir sur l'ensemble des dispositifs actuels** pour accompagner les jeunes en matière d'éducation hors temps scolaires.

60%

Temps sur 1 année, qu'un jeune guyanais passe en dehors des temps scolaires, weekend et jours fériés, soit 1465h/an (146,5 jours)

Les accueils collectifs de mineurs, autrement appelés centres de loisirs, centres de vacances, sont des **espaces à visée éducative** au niveau desquels un relais peut s'organiser autour de nos jeunes.

11 550

Nombre d'enfants* accueillis

*jeunes connus de la Caf = enfants Caf

90

Heures potentielles d'accueil sur le département, dont 25% < 6 ans

830k

1 116 879

Heures d'accueil sur les temps extrascolaires

Heures d'accueil sur les temps périscolaires

850 078

I. Anim'action ?

I.1 Retour sur la genèse du projet et ses ambitions

Anim'Action est un projet territorial visant à la structuration et au développement d'une offre de service périscolaire et extrascolaire adaptée, qualitative et durable en Guyane.

Vision

L'ambition du projet est de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire guyanais autour du développement d'une offre éducative territoriale de qualité et de proximité.

Visées

- **Renforcer** l'offre de service éducative de proximité
- **Soutenir** la professionnalisation de la filière animation
- **Accompagner** l'ensemble des acteurs dans la réussite de leurs projets d'ACM
- **Créer des synergies** de développement
- **Innover** afin de répondre aux spécificités du territoire

Valeurs

- **Proximité**, Aller vers
- **Collaboratif**, Mode de travail concerté et participatif
- **Pragmatisme**, Proposition d'actions concrètes, réalistes et réalisables
- **Durabilité**, Résultats visibles et pérennes

I. Anim'action ?

I.2 Enjeux des assises

Partager

Objectiver

Interagir

Renforcer

Coconstruire

Se mettre en
responsabilité

Développer

Enclencher

Notre fil de journée

1. Anim'Action ?

Genèse et ambitions du projet
Enjeux des assises

2. Partage du diagnostic

Etat de lieux de l'offre d'accueil collectif de mineurs sur le territoire

Eclairage des constats saillants à travers des tables rondes

3. Des constats à l'action !

Espace d'ateliers thématiques pour pour coconstruire la feuille de route Anim'action
& projeter les conditions de réussite
Partage des travaux

4. Conclusions et Perspectives

Retour sur les moments forts
Les prochaines étapes

II. Partage du diagnostic

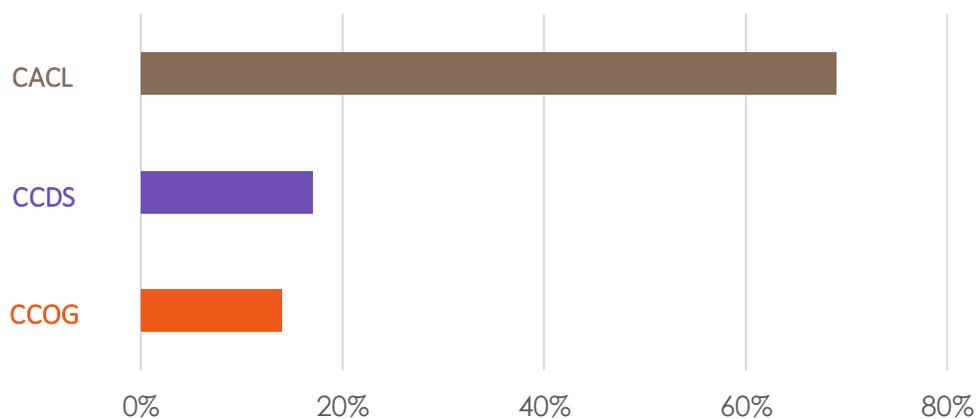
II.1 Méthodologie

Les constats ont été établis à la suite d'entretiens et de temps d'immersion, menés entre le mois de novembre 2023 et janvier 2024. **Les 52 structures ayant déclaré une activité ACM en 2023 ont été contactées.**

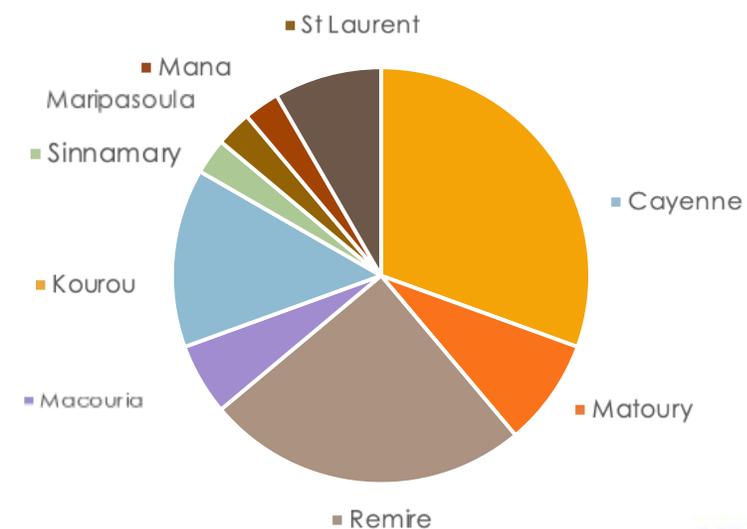
67,3% des structures ayant déclarées une activité ACM en 2023 sur le Département ont participé à l'étude, soit un total de 35* structures

**39 structures ont été rencontré mais pour 4 d'entre elles, les données n'ont pas pu être collectées*

Localisation des structures rencontrées par EPCI



Localisation des sièges des structures rencontrées



II. Partage du diagnostic

II.1 Méthodologie

5

Entretiens menés

3

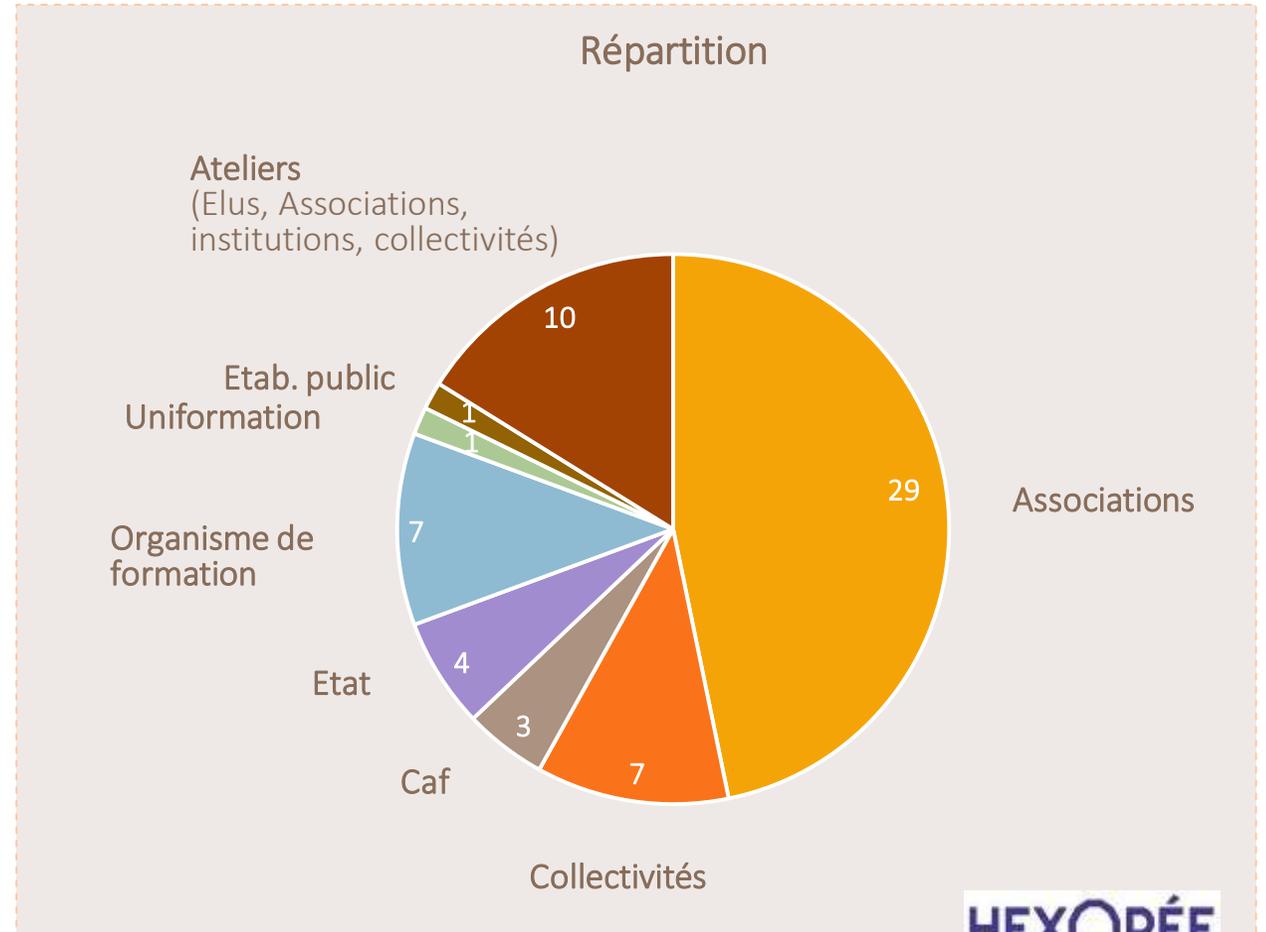
13

Personnes* rencontrées

181

Heures d'échange

1



II. Partage du diagnostic

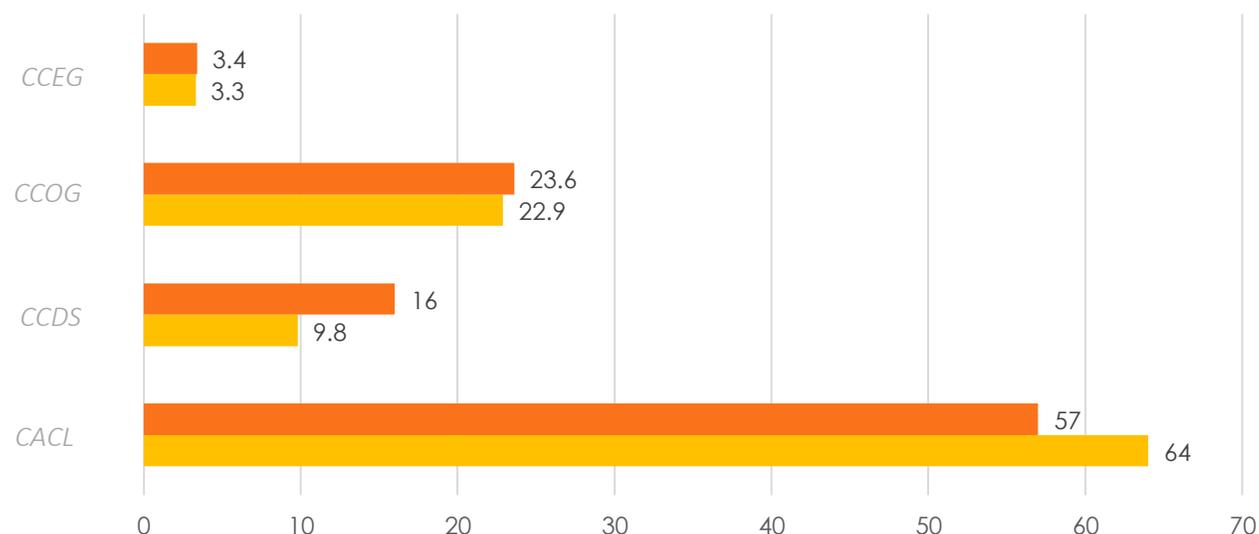
II.2 Les principaux constats

1. Implantation

Sur le département, nous avons décompté un nombre total* de places d'accueil collectif de mineurs autorisées de :

- 2 956 places en périscolaire
- 3 083 places en extrascolaire

Répartition des lieux d'accueil par EPCI
- Source DGCOPOP 2022 et Janvier à novembre 2023 -



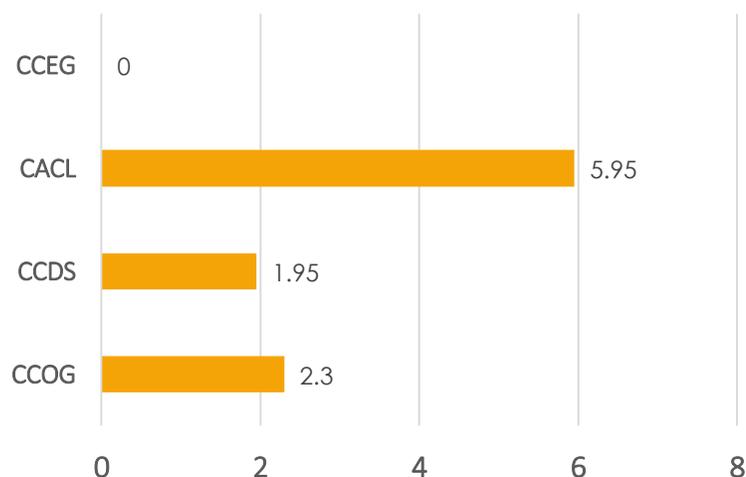
II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

1. Implantation

3,4% Taux de couverture départemental 2023

- La CACL est le territoire le mieux doté
- Le CCEG est le territoire le moins doté



Taux de couverture par EPCI
- Données 2023 -

CACL Taux de couverture de **5,95%**

- 6,4% sur les temps périscolaires
- 5,5% sur les temps extrascolaires
- L'ancienneté des structures implantées sur l'EPCI est de 9,55 années.

CCDS Taux de couverture de **1,95%**

- 1,8% sur les temps périscolaires
- 2,1% sur les temps extrascolaires
- L'ancienneté des structures implantées sur l'EPCI est de 14 années.

CCOG Taux de couverture de **2,3%**

- 2% sur les temps périscolaires
- 2,6% sur les temps extrascolaires
- L'ancienneté de l'unique association proposant un ACM sur l'EPCI est de 16,7 années.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

1. Implantation

Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

60% des places d'accueil existantes sur le département sont concentrées sur le Centre Littoral.

L'EPCI compte près de 50% des « enfants caf » de 3 à 19 ans :

- 51% des 16 – 19 ans, soit 7 072 enfants
- 50% des 12 – 15 ans soit 9 018 enfants
- 49% des 6 – 11 ans soit 14 008 enfants
- 48% des 3 – 5 ans soit 7 403 enfants

Taux de couverture moyen en 2023 est de 5,95%

Tendance : 44% des espaces scolaires accueillent des ACM

La commune de Rémire-Montjoly développe une offre communale sans créer un effet de développement global en termes de nombre de places d'accueil.

La commune de Macouria est en pleine dynamique de création de places d'accueil en gestion communale, nourrissant la volonté de pouvoir associer les associations dans ce développement.

	Nombre de structures	Places Péri-scolaire	Places Extrascolaire
Rémire-Montjoly	11 +3	600	500
Macouria	2	50	210
Matoury	3	240	250
Cayenne	10 +1	1 076 (367)	772 (217)

Répartition des places sur les communes

- Sources Caf et Entretiens 2023 -

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

1. Implantation

Communauté de Communes Des Savanes

10% des places d'accueil en extrascolaire et 20% en périscolaire fonctionnent sur les Savanes

L'EPCI compte près de 12% des « enfants caf » de 3 à 19 ans :

- 12% des 16 – 19 ans, soit 10 664 enfants
- 12% des 12 – 15 ans soit 2 164 enfants
- 11% des 6 – 11 ans soit 3 145 enfants
- 10% des 3 – 5 ans soit 1 542 enfants

Taux de couverture moyen CCDS en 2023 est de 1,95%

Tendance : 32% des espaces scolaires accueillent des ACM

Le nombre de places d'accueil sur la commune de Kourou a diminué sur les 2 dernières années. Un travail de concertation est en cours avec les associations pour inverser la tendance.

La commune de Sinnamary souhaite également développer l'activité d'ACM sur son territoire, en collaboration avec les associations

	Nombre de structures	Places Périscolaire	Places Extrascolaire
Kourou	5	376	378
Sinnamary	1	0	60

Répartition des places sur les communes

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

1. Implantation

Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais

30% des places d'accueil en extrascolaire et 20% en périscolaire sont ouvertes sur l'Ouest Guyanais,

L'EPCI compte près de 35% des « enfants caf » de 3 à 19 ans :

- 33% des 16 – 19 ans, soit 4 576 enfants
- 35% des 12 – 15 ans soit 6 313 enfants
- 36% des 6 – 11 ans soit 10 292 enfants
- 39% des 3 – 5 ans soit 6 015 enfants

Taux de couverture moyen CCOG en 2023 est de 2,3%

Tendance : 16% des espaces scolaires accueillent des ACM

La commune de Saint Laurent est en pleine dynamique de création et travaille actuellement développer l'activité d'ACM sur son territoire

	Nombre de structures	Places Périscolaire	Places Extrascolaire
Mana	1	0	80 (32)
Saint Laurent	2	560 (160)	550 60 20

Répartition des places sur les communes

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

1. Implantation

Quel que soit le territoire, il est constaté un développement à **tendance concurrentielle** entre les communes et les associations :

Lorsque l'activité communale se développe, celle des associations diminue.

L'absence de PEDT travaillé en concertation avec l'ensemble des acteurs d'un territoire afin de permettre un développement robuste de l'offre d'accueil et adapté aux besoins du territoire explique en grande partie ce **développement en ordre « dispersé »**

Le PEDT vise sur un territoire à organiser la **complémentarité des temps éducatifs dans le respect des compétences existantes afin de proposer un véritable parcours éducatif pour les plus jeunes**. Cela permet aussi de travailler une réelle dynamique partenariale, notamment avec l'école et la commune, et les acteurs locaux (Associations).

Parmi les communes participantes, 5 déclarent avoir déjà travaillé un PEDT. Au cours de l'étude, aucune commune ne disposait d'un PEDT à jour et dûment signé par la direction de la DJEPVA (...)

- La commune de Rémire-Montjoly, renouvellement en cours
- La commune de Kourou, PEDT à renouveler
- La commune de Macouria, PEDT à renouveler
- La commune de Matoury, PEDT à renouveler
- La commune de Sinnamary, PEDT à renouveler

En complément, il est constaté la non-mobilisation de plusieurs dispositifs** : politique de la Ville, Programme de Réussite Educative, Cités Educatives***, Colos apprenantes...

**Les acteurs du Ministère de l'Education nationale n'ont pas été rencontrés.

***1 en appel à projet 2024



*Projet Educatif de Territoire

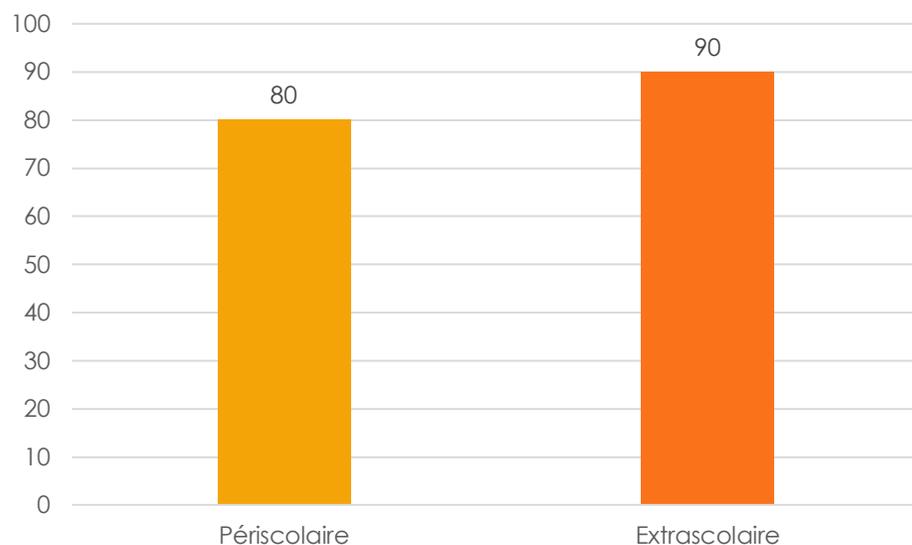
II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

2. Fréquentation

La fréquentation des accueils est globalement en fourchette haute par rapport à la capacité autorisée.

Taux d'occupation extrascolaire
- Données 2023 -



Questionnées sur les leviers qui permettraient une hausse du niveau de fréquentation, les personnes ont répondu :

- **La présence d'un PEDT**, qui permet à taux d'encadrement équivalent d'accueillir un nombre d'enfants supérieur et un développement concerté de l'activité
- **L'accessibilité et la mise à disposition anticipée d'espaces d'accueil, et conformes**, notamment pour l'accueil d'enfants < 6 ans
- **La difficulté à recruter** du personnels qualifiés et compétents

Plusieurs accueils présentent des listes d'attente, en particulier sur les territoires de Cayenne, Kourou, Matoury et Rémire, Mana. Les enfants en liste d'attente sont à **70% des enfants de moins de 6 ans**, notamment.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

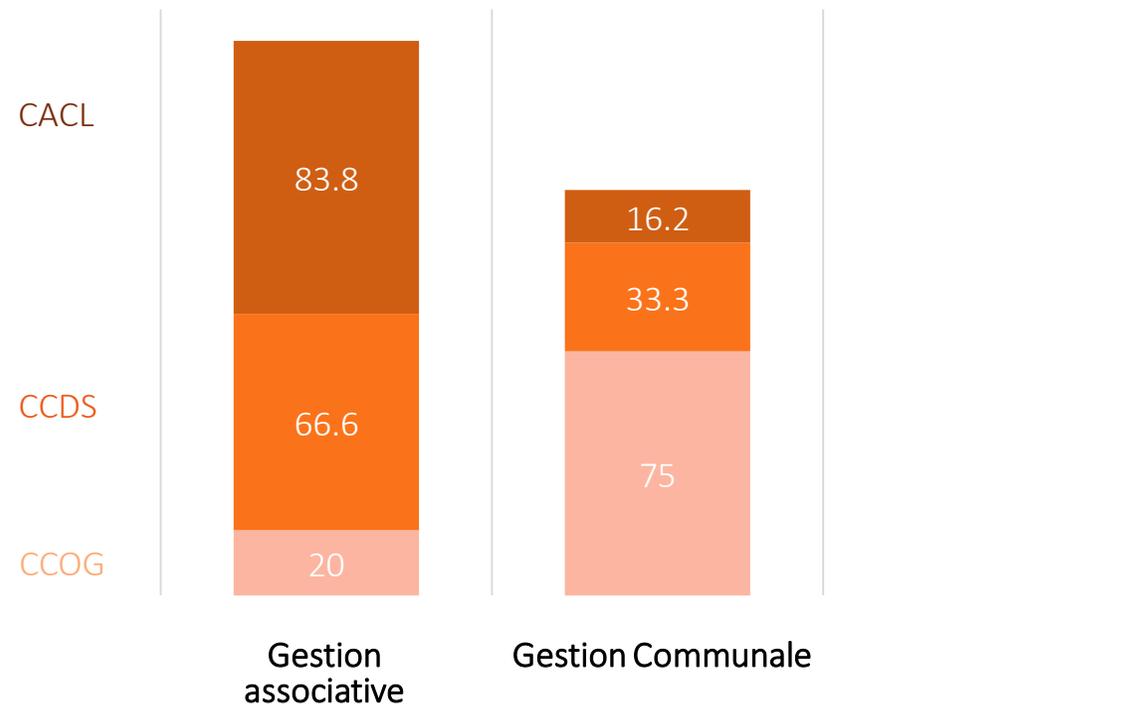
3. Mode de gestion

75.5 % des structures participantes à l'étude sont des structures associatives

Constats remarquables

- Le ratio est inversé au niveau de l'Ouest Guyanais. Le territoire compte plusieurs centaines d'associations : seule une association propose aujourd'hui un accueil collectif de mineurs déclaré.
- Si nous comparons la fréquentation par mode de gestion, nous constatons **une meilleure fréquentation des ACM communaux**, notamment sur les temps périscolaires : +15%

Répartition des modes de gestion par EPCI



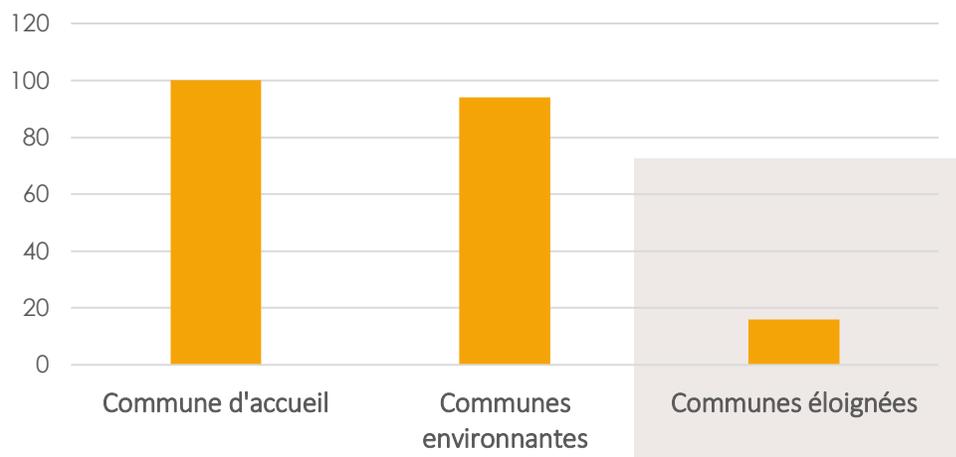
II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

4. Enfants accueillis

Sur les temps d'accueil périscolaire, les enfants accueillis proviennent des écoles dans lesquelles les accueils sont proposés.

Sur les temps d'accueil extrascolaire, les enfants accueillis proviennent :



Origine des enfants accueillis en extrascolaire
- Données 2023 -

La tranche d'âge la plus accueillie est de 6 – 12 ans
La tranche d'âge la moins accueillie est de 13 – 17 ans

46.8% des structures participantes à l'étude déclarent accueillir des enfants de familles plutôt aisées (particulièrement sur les accueils périscolaire).

Le choix des parents intervient sur les critères suivants : la proximité, l'accessibilité tarifaire, la qualité éducative et les activités

25% des structures participantes à l'étude accueillent des enfants porteurs de handicap et adaptent leurs activités et les modalités pédagogiques en conséquence

Plusieurs structures participantes à l'étude ont exprimé pouvoir évoluer et se mettre en capacité pour accueillir des enfants porteurs de handicap.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

5. Locaux

34,4% des participants à l'étude sont propriétaires de leurs locaux.

Ce taux diminue à **12.5%** considérant la seule cible associative.

81.25% des participants utilisent les locaux d'écoles mis à disposition de manière gracieuse par la commune. Mise à disposition des espaces extérieurs, espaces de restauration ainsi que des toilettes. La mise à disposition d'espaces « repos » est plus aléatoire.

La valeur budgétaire de ce bien n'est pas toujours quantifiée dans les prévisionnels qui ont été mis à notre disposition ainsi que dans les conventions présentées.

53,12% des participants utilisent d'autres locaux et notamment lors de centres organisés durant les vacances et séjours

Les gestionnaires sont pour la plupart satisfaits des locaux mise à leur disposition, les écoles offrant un cadre sécurisé pour leur activité.

Quelques dysfonctionnements sont constatés par méconnaissance des conditions par les agents municipaux (ATSEM, personnels d'entretien et de restauration scolaire), des écarts entre les conditions conventionnées et la réalité, les difficultés liées au conventionnement.

II. Partage du diagnostic

II.1 Le phasage du projet



Table ronde 1

La création d'un ACM

Comment organiser un premier ACM :
Quelle réalité, quelles contraintes, quel soutien ?

A qui m'adresser ?

Quels sont les dispositifs et les soutiens existants ?

Où m'implanter ?

Quelles sont les démarches essentielles ?

Participants :

Mme Raymonde CASTOR, Directrice de l'Association ACRAAC

Mme Julia MARIE-LOUISE, Responsable Pôle cohésion sociale Ville Sinnamary

M Fabrice HORTH, Conseiller Technique en action sociale à la CAF de Guyane

II. Partage du diagnostic

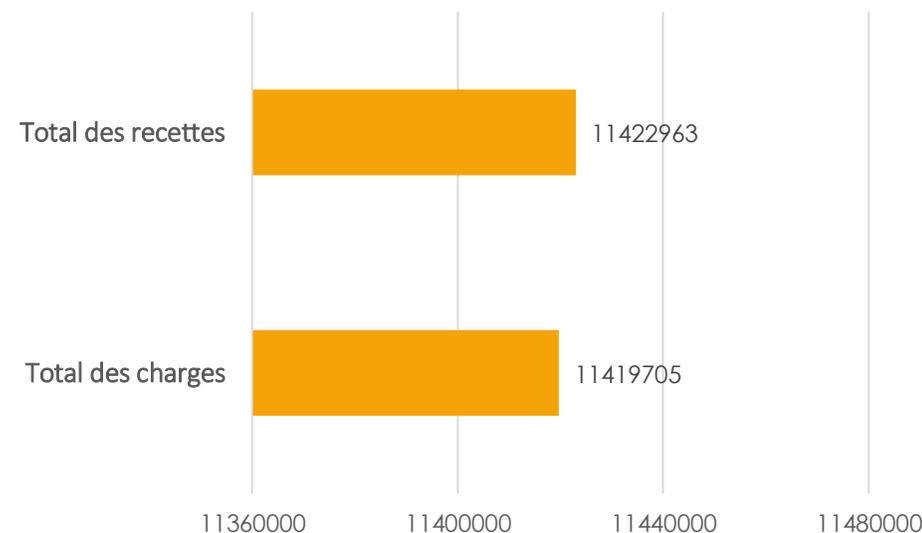
II.2 Les principaux constats

6. Financement

Equilibre financier

- Les résultats consolidés en moyenne sur le département sont de **3258€**
- **38%** des structures ont un résultat déficitaire, d'après la base de données transmise*

**Les principaux chiffres du modèle socioéconomique présenté, ont été travaillés à partir de la base de données CAF de Guyane, portant sur l'année 2022. Celle-ci concerne 26 ACM déclarés : 22 en gestion associative, 3 en gestion municipale, 1 établissement public autonome et 1 en établissement public hospitalier.*



Total des recettes et des charges ACM
- Données 2022 -

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

6. Financement

Charges

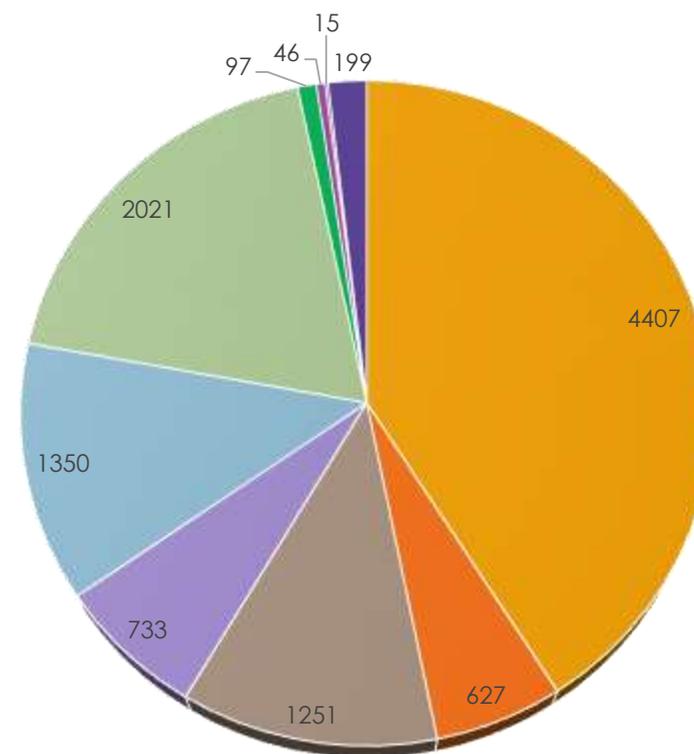
50% du total des dépenses des structures participantes à l'étude

- Le total des charges des 22 ACM associatifs est de 49.2% du total des dépenses
- Le total des charges des 4 ACM portés dans un autre mode de gestion de 50.8%

Détail des postes de charge

- **68,2%** sont des charges de personnel, dont **21,4%** de mise à disposition de personnel (en transfert de charges)
- 11,9% correspondent à des services externes
- 7,8% correspondent à des achats
- 6,7% Autres services externes
- 2,8% représentent les contributions relatives à l'engagement des bénévoles

Nature des charges en k€
- Compte de résultat 2022 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

6. Financement

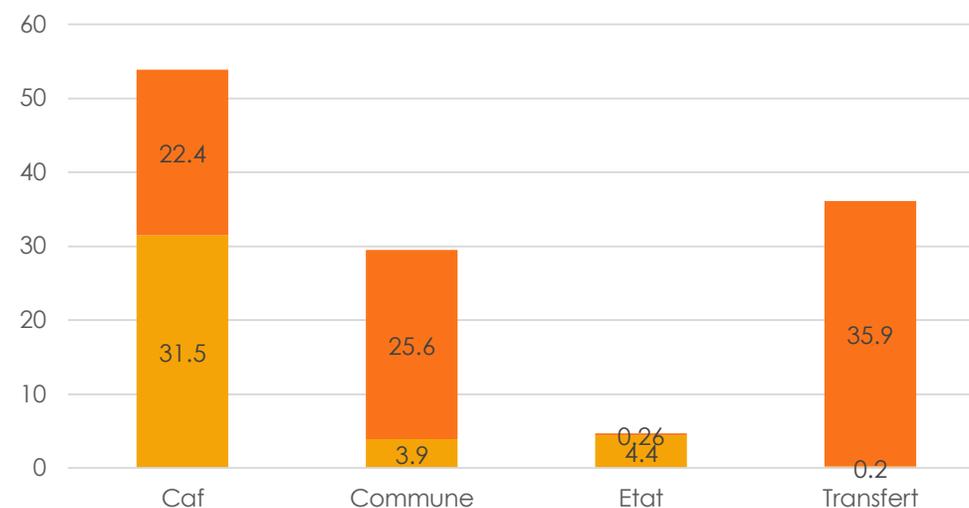
Produits

- Les 22 ACM associatifs représentent 44,9% des produits
- Les 4 ACM portés par les collectivités locales et les établissements publics représentent 55.1% des produits

32% part moyenne à charge des familles

- 52.9% (associations)
- 11.35% (autres modes de gestion).

Parmi les recettes, nous notons des variations significatives entre les ACM associatifs et les autres modes de gestion :



Nature des recettes, hors participation

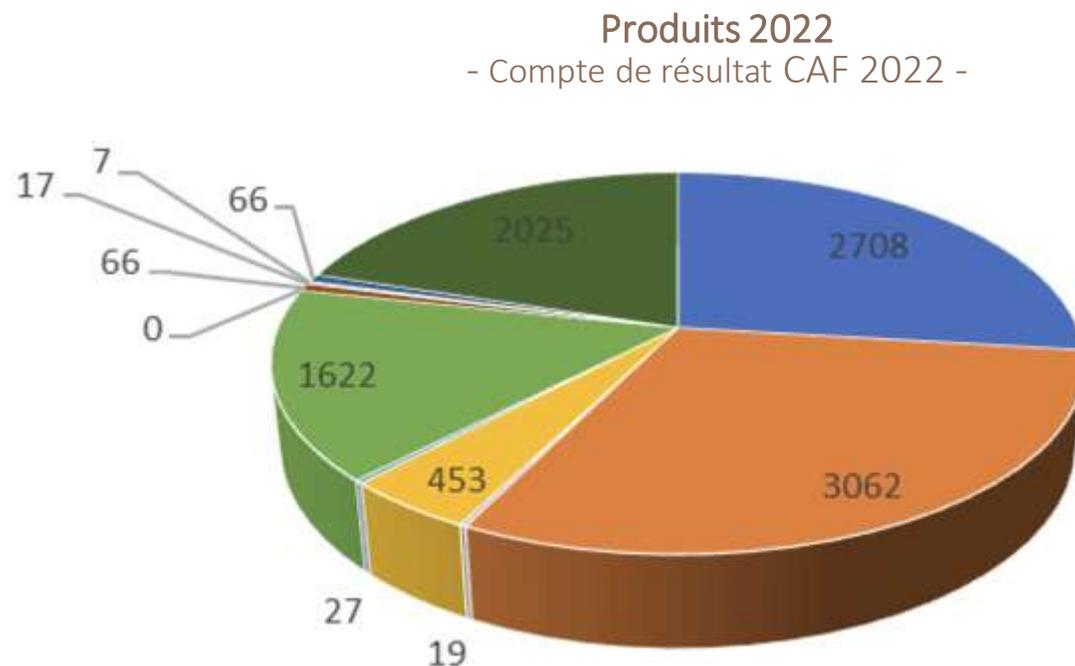
- Compte de résultat 2022 -

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

6. Financement

Produits



- TOTAL RECETTES CAF
- 708- PDTS ACTIVITES ANNEXES
- 742- SUBV REGION
- 747- SUBV ENTREPRISE
- 75- AUTRES PDTS
- 77- PDTS EXCEPTIONNELS

- 70642- PART FAM
- 741- SUBV ETAT
- 744- SUBV COMMUNE
- 748- SUBV AUTRE ENTITE PUBLIQUE
- 76- PDTS FINANCIERS
- 79- TRANSFERT DE CHARGES

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

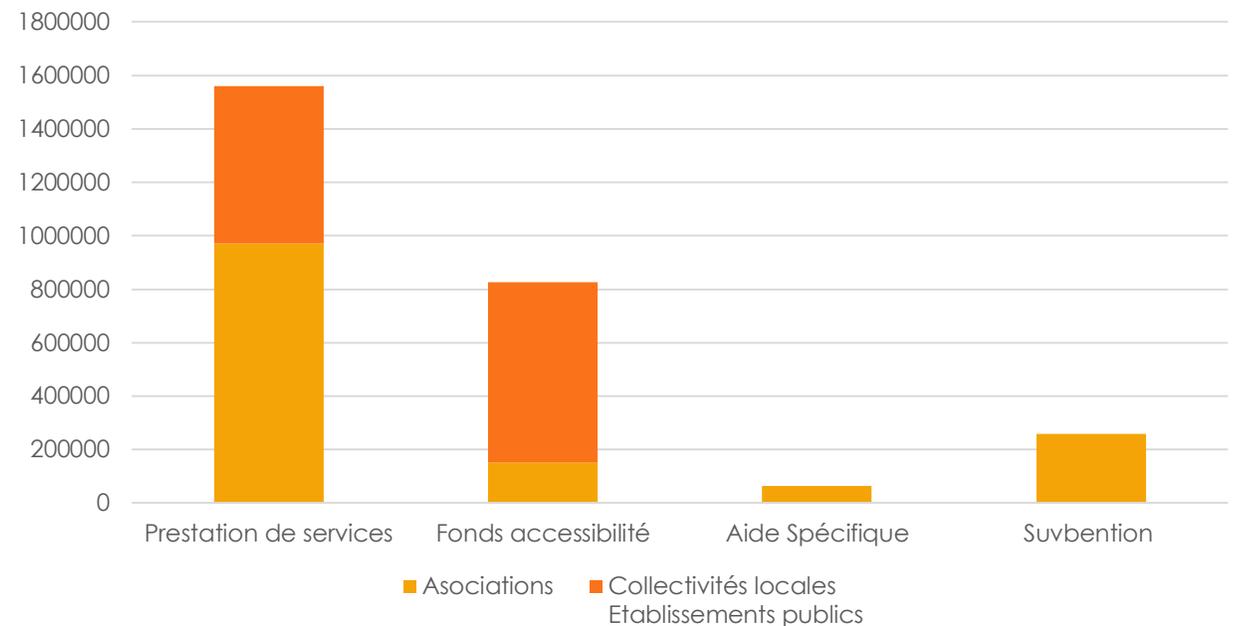
6. Financement

La CAF contribue pour **26.5%** de la manière suivante, soit quasiment à part égale des parents.

- Subvention exploitation : 2.5% (258K€)
- Prestation de service : 15.3% (1M560K€)
- Fonds accessibilité : 8.1% (826K€)
- Aide spécifique : 0.6% (63K€)

Plusieurs ACM participant à l'étude ont déclaré ne pas solliciter de subvention ou tout autre nature de versement par la Caf par méconnaissance le plus fréquemment, puis par appréhension de la complexité des démarches

Détail des subventions et prestations Caf
- CAF 2022 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

6. Financement

Les impayés

71.43% des structures répondantes déclarent avoir des impayés.

Les modalités de recouvrement des impayés sont définies pour 70.37% des structures.

La gestion comptable

- **58,3%** des structures répondantes ont fait le choix d'une externalisation de la fonction comptable, pour un coût mensuel variable de 36€ à 700€.
- **20%** des structures répondantes ont un logiciel de suivi des activités et de gestion comptable et financière. *Sont équipées les structures gérant également des EAJE*
- 100% établissent des prévisionnels budgétaires et 83,3% établissent des bilans financiers (hors ACM municipaux).

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

7. Politique tarifaire

Politique tarifaire à l'échelle du Département

La participation des familles est de 1.82€ en moyenne pour le périscolaire et de 1.38€ pour l'extrascolaire pour une heure d'accueil.

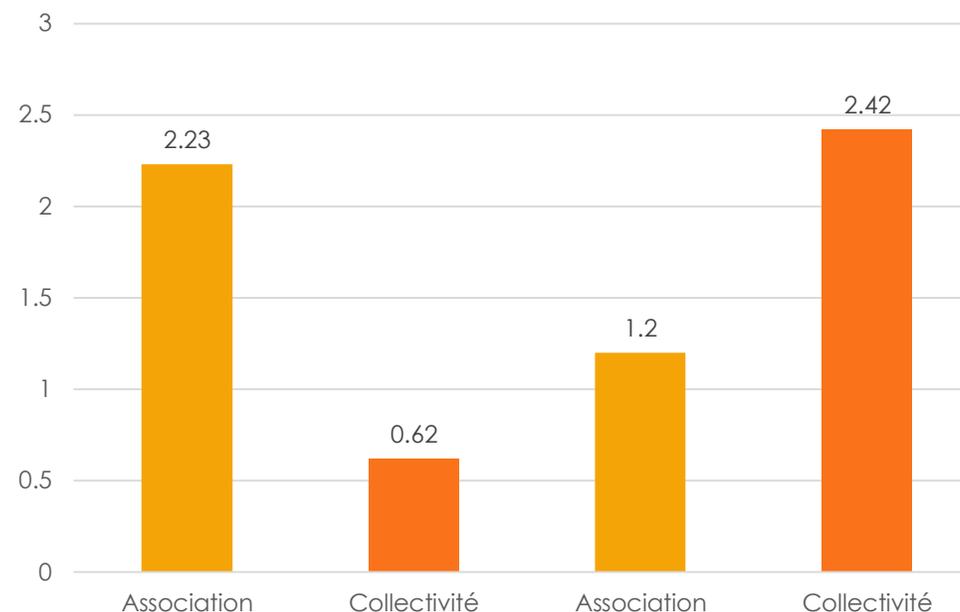
Le montant des participations demandées aux familles reste un montant important ne permettant pas un égal accès à tous les enfants.

Le montant des participations varie en fonction du mode de gestion

Dégressivité des tarifs

- 25% des structures associatives ayant participé à l'étude proposent un tarif dégressif au nombre d'enfants inscrits ;
- 54% des structures associatives ayant participé à l'étude proposent un tarif au quotient familial ;
- 20,5% propose à la fois un tarif au quotient familial et un tarif dégressif au nombre d'enfants.

Variation de la participation des familles ramenée à un coût horaire, par type de gestion
- CAF 2022 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

7. Politique tarifaire

Coût horaire

Le coût horaire d'une heure d'accueil tout mode de gestion est de :

- ACM Périscolaire : 5.83€ heure
- ACM Extrascolaire : 4,08€ heure

Périscolaire :

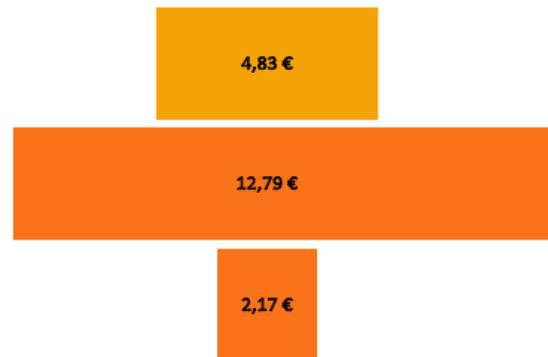
Le coût de revient horaire le plus bas est de 0.43€ et de 15.98€ pour le plus élevé.

Extrascolaire :

Le coût de revient horaire le plus faible est de 1.67€ et de 8.55€ pour le plus élevé

Coût horaire moyen

- Données CAF 2022 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

8. Encadrement

Taux d'encadrement

Les taux relatifs à l'encadrement respectueux de la législation des ACM **sont respectés par**

100% des structures participantes.

Ceux-ci sont contrôlés en systématique lors des démarches de déclaration préalables pour les accueils déclarés.

► **12.5% des structures rencontrées** peuvent être amenées à accepter de façon exceptionnelle des enfants en surnuméraire. Il s'agit principalement de fratries et d'enfants de moins de 6 ans.

Les qualifications pour la fonction de directeur

Brevet d'Etat

- BAFD
- Diplôme professionnel de l'Animation
- BPJEPS (ex BEATEP)
- DUT / BUT Carrière sanitaire et Sociale
- DEJEPS

Formation initiale et enseignement supérieur

- IDE Nutritionniste
- Professeur des écoles
- Educateur spécialisé

Pour la fonction d'animateur

Brevet d'Etat

- BAFA et BAFD
- Diplôme professionnel de l'Animation
- CQ Animateur périscolaire
- CPJEPS
- BPJEPS

• CAP Petite Enfance

Formation initiale

- Bac pro SAP - Animation

II. Partage du diagnostic

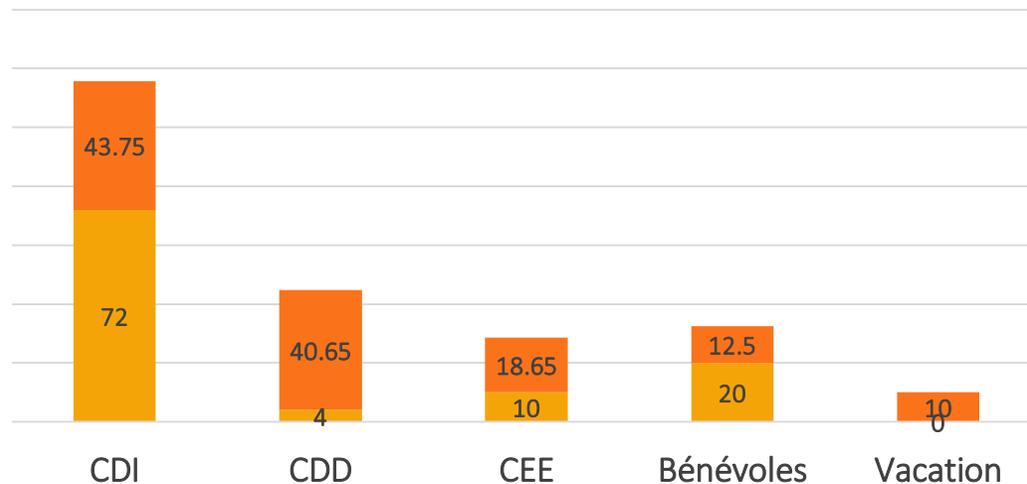
II.2 Les principaux constats

8. Encadrement

Nous n'avons pas eu accès aux sources RH des structures pour apprécier le temps de travail des contrats, mais les enquêtes précédentes révèlent un fort taux de temps partiel.

Typologie de contrats en ACM associatif

- Exploitation par agrément, Données 2023-

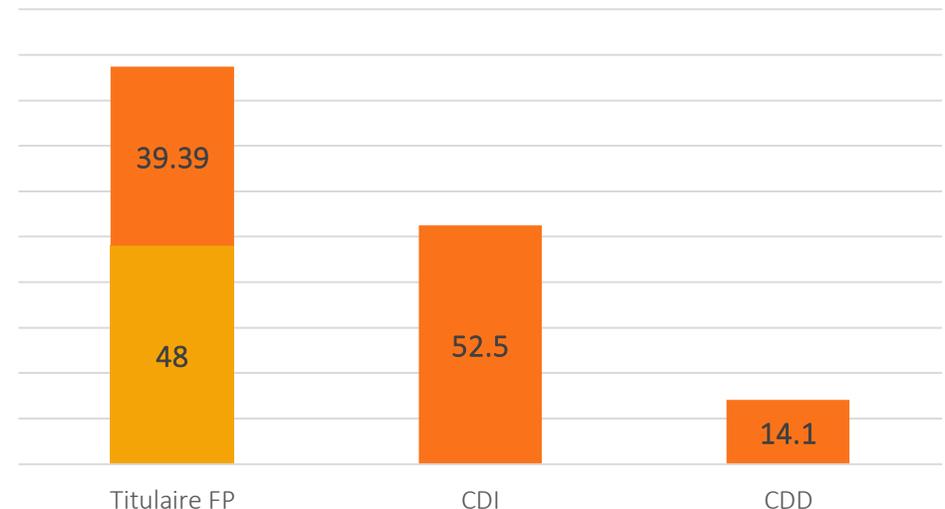


Animateur

Directeur

Typologie de contrats en ACM communal et Caisse des écoles de Cayenne

- Exploitation par agrément, Données 2023-



La plupart des fonctionnaires sont détachés de leur service durant les ACM

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

8. Encadrement

Aide à l'emploi ou alternance

Les contrats aidés pour les animateurs en structures associatives sont :

- Contrat PEC pour 21.87%
- Contrat Adulte relais pour 6,2%
- Dispositif CESAM non mobilisé sur les ACM.

Par ailleurs, l'**apprentissage** est mobilisé de la manière suivante sur la Branche ECLAT : en 2022, 79 contrats et 31 en 2023.

Le recours au CEE – Contrat d'engagement éducatif, dispositif dérogatoire au droit du travail **est très peu mobilisé.**

Des services civiques sont par ailleurs engagés dans 15,56% des projets des structures participantes.

FONJEP

12% structures concernées par l'enquête ont une aide au poste Fonjep : 1/3 Fonjep jeune 3.12% (1/32), emploi sports 3,12% (1/32)

Le détail des postes Fonjep en Guyane au global est le suivant : (ceux-ci ne sont pas directement affectés aux ACM mais à un poste associatif Jeunesse Education populaire).

Financeurs Etat	Total
Ministère de l'Education Nationale DJEPVA B2 (JEP)	21,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	2,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	4,00
Ministère de l'Education Nationale DEJPVA B2 - Fonjep Jeunes	31,00
	58,00

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

8. Encadrement

Le recrutement

- **Pour les postes d'animateur**

Le recrutement des animateurs est effectué pour 100% des structures associatives participantes à l'étude par le directeur déclaré.

Les animateurs y sont impliqués dans 25% des cas.

40% des structures associatives sollicitent également les membres de leur Bureau.

- **Pour les postes de direction**

Toutes structures confondues, il s'agit des dirigeants bénévoles, de la direction générale / associative et/ou des élus.es.

- 34,38% des structures rencontrent des difficultés à recruter des directeurs.
- 59,3% des structures rencontrent des difficultés à recruter des animateurs.

Questionnées sur les difficultés de recrutement, les structures répondantes ont mis en avant plusieurs causes :

- **Méconnaissance des métiers** de l'animation et des parcours possibles en matière de mobilité et de carrière
- Manque d'attractivité* du secteur due en particulier à la pénibilité du métier d'animateur, au temps partiel subi et avec des horaires fragmentés, du faible taux de revenu ;
- **L'effet du CEE**, bien que peu mobilisé, limité à 80j par an, avec une rémunération journalière forfaitaire minimale égale à 2,20 fois le montant du SMIC, entre en **concurrence avec d'autres secteurs d'activité** proposant des conditions salariales plus intéressantes pour des missions équivalentes. *Ce point fait l'objet de négociation en cours dans le cadre du comité de filière Animation qui vise à réévaluer le montant journalier du CEE à 50€ à partir de septembre 2024.*

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

8. Encadrement

Le bénévolat d'activité

62.50% des structures répondantes fonctionnent avec des bénévoles dans les actions, incluant le tutorat des stagiaires accueillis. Tous les bénévoles ne font pas actuellement l'objet d'une déclaration TAM.

Le bénévolat n'est plus aussi fréquent et demande à développer une réelle stratégie de la part des structures, qu'elles soient communales ou associatives.

Il est tout de même à souligner que le taux d'engagement bénévole est deux fois plus important sur le Département de Guyane que sur l'hexagone.

Le bénévolat d'encadrement

20.83% des associations participantes fonctionnent avec des directeurs bénévoles.

La question de la valorisation de l'engagement bénévole a été abordé lors des entretiens. Les structures déclarent être démunies sur ce point. La plus grande majorité mobilise une enveloppe pour le défraiement des frais engagés.

- **Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA)**, est une formation destinée aux acteurs et futurs acteurs de la vie associative qui souhaitent créer une association, développer leur projet, diversifier leurs pratiques ou tout simplement découvrir le mode associatif.
- Ce dispositif peut être mobilisé à destination des bénévoles, tout comme le **Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)** pour leur offrir un accès à la formation. Ces dispositifs ne sont pas mobilisés par les structures rencontrées.
- **Le Passeport Bénévole** est un livret de valorisation de l'engagement associatif qui eut été utilisé dans le passé, qui pourrait également être mobilisé en matière de valorisation.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

9. Accès à la formation

L'accès à la formation

54,69% des structures participant à l'étude rencontrent des difficultés d'accès à la formation.

Il s'agit principalement de :

- Manque d'offres adaptées aux besoins,
- Défaut de maillage sur le territoire. Les formations sont principalement proposées à Cayenne ou Saint-Laurent du Maroni rendant leur accès difficile pour les personnes non motorisées.
- Seuil trop faible d'inscription de participants ne permettant pas d'ouvrir des sessions.
- Méconnaissance des modalités de consommation ou de l'offre existante.
- Vulnérabilité par rapport aux démarches dématérialisées.
- Manque de places (Incidence spécifique sur Rémire du Projet 159)

20% des associations participantes ont déclaré ne pas être à jour de leur paiement de leurs charges sociales.

27,8% des structures adhérentes à Uniformation ne sont pas à jour de leur cotisation à l'OPCO

47% des associations ne sont pas connues d'Uniformation.

Le dispositif CESAM de la DDCJS, fonds d'aide pour la formation d'encadrants n'est pas mobilisé sur le secteur ACM : la dotation 2023 s'élevait à 23 000€.

37,93% des structures participantes ont exprimé une insatisfaction sur la qualité des diplômes qui pouvaient être délivrés. En miroir, il a aussi été exprimé par des stagiaires une **insatisfaction vis-à-vis du tutorat** dans les différentes structures d'accueil.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

9. Accès à la formation

Une offre de **formation initiale** présente mais inégalement répartie sur le territoire

Baccalauréat professionnel Animation Enfance Personnes Agées

Trois lycées proposent cette formation

Saint Laurent 1 Classe – 29 élèves (moy sur 3 ans)

Kourou : ½ classe – 17 élèves (moy sur 3 ans)

Cayenne : 2 classes – 39 élèves (moy sur 3 ans)

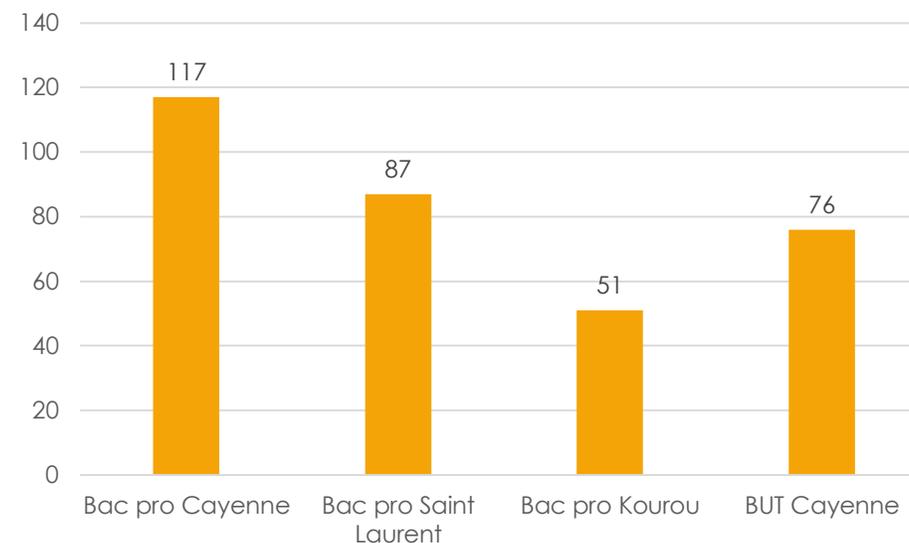
NB : A noter ici que les premiers diplômés de ces formations l'ont été en 2023 au niveau national.

BUT carrières sociales, option animation

Proposé à L'IUT sur Cayenne avec 1 classe – 25 élèves

(moyenne sur 3 ans, Les élèves viennent principalement de la CACL et de Kourou)

Le BUT est accessible en alternance à partir de la 3^{ème} année



Nombre de stagiaires
- Données 2020,2021, 2022 -

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

9. Accès à la formation

Une offre de formation professionnelle concentrée sur Cayenne

Formation professionnelle qualifiante filière Animation

- **CQP Animateur périscolaire (Branche ECLAT)**

2 opérateurs : OFA intervient sur Cayenne et Kalamus sur Saint-Laurent. Ce dispositif a été mobilisé de manière importante lors de la réforme des rythmes, mais pas actuellement.

- **CPJEPS**

Kalamus Guyane : 1 session (2021) à Saint Laurent avec 6 stagiaires

OFA : 3 sessions (2022 et 2023) à Cayenne avec 48 stagiaires.

Fédération Sport Pour Tous : 4 sessions (2021 et 2022) à Cayenne pour 59 stagiaires.

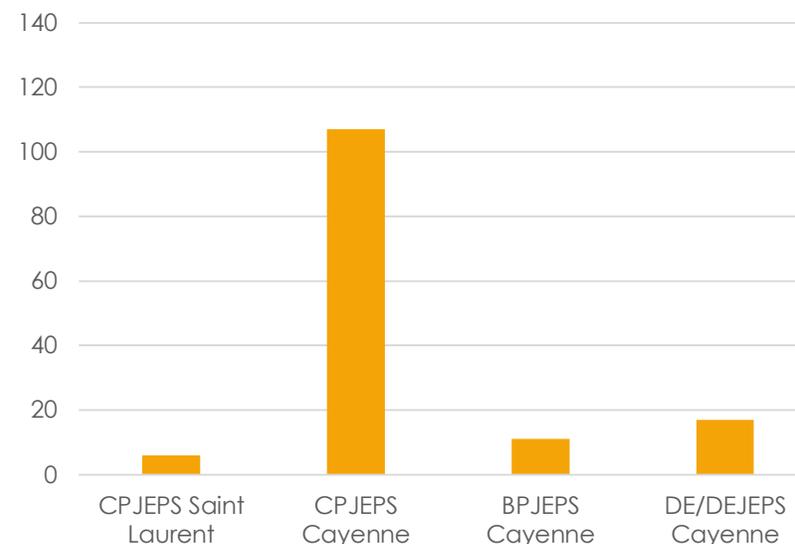
- **BPJEPS**

OFA : 1 session à Cayenne en 2022 avec 11 stagiaires.

- **DEJEPS et DESJEPS**

Les CEMEA de la Martinique ont organisé pour la première fois ces deux formations en Guyane (Antilles / Guyane) avec 6 stagiaires pour le DEJEPS et 9 pour le DESJEPS sur la période 2022 -2024.

Nombre de stagiaires
- Données 2020, 2021, 2022 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

9. Accès à la formation

Le profil du stagiaire type de l'Animation est :

Une femme de 25 à 44 ans qui occupe un emploi non-cadre, sur un poste d'agent de service ou d'animatrice, en contrat aidé et en CDI pour la majorité: elle poursuit une certification sur les Métiers d'Animateur (CQP et BPJEPS).

Les deux principaux métiers concernés par la formation professionnelle rassemblent 70% des salariés des structures de la branche ÉCLAT avec 36% d'Animateurs et 34% d'agents techniques.

Ce résultat reste dans la logique que ces deux types de métier représentent la quasi-totalité des emplois dans l'animation.

Les difficultés rapportées par les opérateurs de formation

- Des difficultés de recrutement des élèves, stagiaires hors CACL liées aux **manques de transport et d'hébergement**.
- Des **abandons**
Un manque de motivation, une mauvaise orientation, voire une orientation par défaut.
- **Un faible taux de réussite**
Avec des élèves en grande difficulté scolaire (par exemple pour le Bac prof). Une difficulté repérée et transversale sur les compétences à l'écrit.
- **La paupérisation** des conditions de vie des stagiaires et de la leur famille.
- Une difficulté pour les employeurs dans un contexte **de pénurie à faire partir les animateurs en formation**.

II. Partage du diagnostic

II.1 Le phasage du projet



Table ronde 2

La gestion d'un ACM

Quelles fonctions ? Quelles difficultés ? Quelles vigilances ?

Passer d'une dynamique de lancement à une dynamique de pilote et d'optimisation

Gestion financière

Gestion des ressources humaines

Gestion des relations partenariales

Gestion matérielle / logistique

Participants :

Mme Jeannette ANATAKA, Présidente D'AKENAITUNA

Mme Anne-Claire DEVOGE, Directrice Attractivité des métiers et évolution professionnelle à Hexopée

M. François REZKI, Directeur des études du BUT Carrières sociales IUT Kourou

M Erwan LEAUSTIC, Délégué régional d'Uniformation

Mme Monia PAIN, Conseillère formation au CNFPT

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

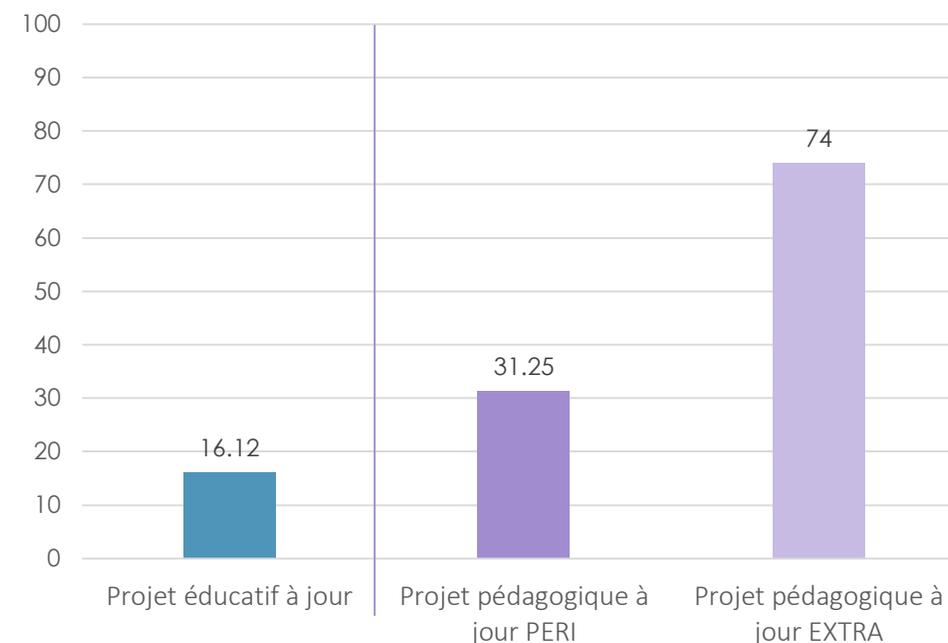
10. Projet éducatif et pédagogique

Les structures ayant participé à l'étude disposent toutes d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

Questionnées sur leur utilité, peu d'entre elles font un usage à valeur ajoutée du projet éducatif

61.2% des structures rencontrées ont défini les modalités d'évaluation.
L'évaluation des projets n'est pas une dimension investie par les structures rencontrées, qui en reconnaissent pour autant la nécessité

Dynamique de mise à jour des projets éducatifs et pédagogiques
- Données 2023 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

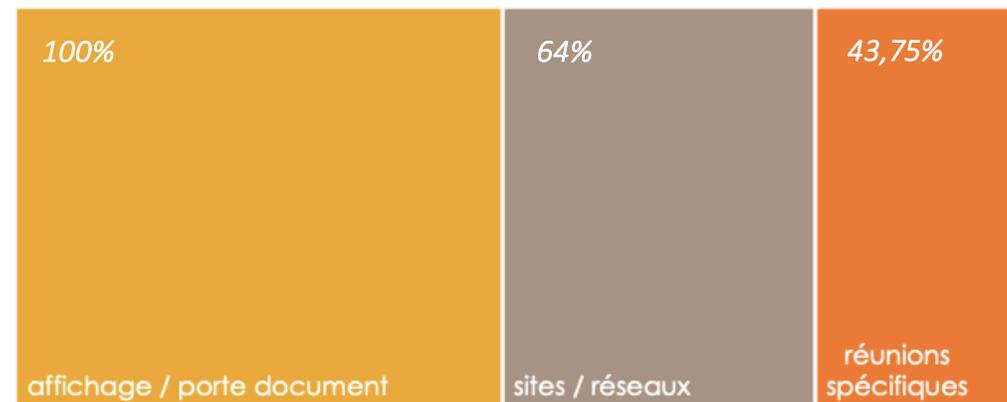
10. Projet éducatif et pédagogique

Un programme pédagogique est ensuite décliné en programme d'activités,

- **75%** des structures rencontrées travaillent leur programme d'activités en collaboration avec les animateurs.
- **12.5%** mettent en place des actions de concertation préalable (questionnaires, réunions) à la rédaction de leur programme d'activité. Plusieurs cercles sont alors distingués : jeunes, parents, et responsables pédagogiques.

Les activités proposées par les structures associatives et communales ayant participé à l'étude, font l'objet d'une communication préalable auprès des parents, des familles des jeunes accueillis, en systématique ou sur leur demande.

Canal de diffusion
- Données 2023 -

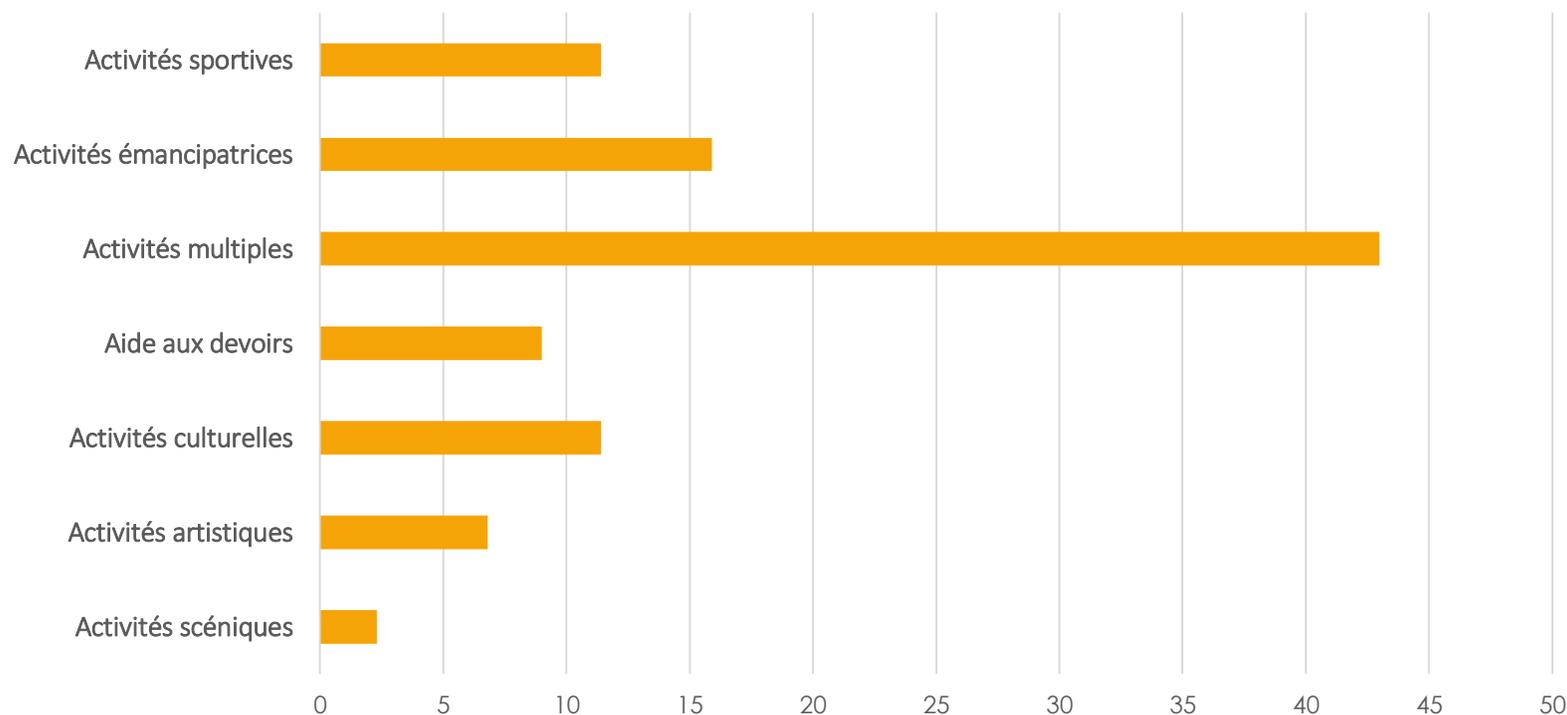


II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

10. Projet éducatif et pédagogique

Panorama de l'offre éducative et pédagogique
- Données 2024 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

10. Projet éducatif et pédagogique

100% des structures rencontrées procèdent à la fin de chaque centre ou périodes d'activité, au bilan de leur activité.

Ce bilan sert à alimenter les déclarations auprès de la Caf ainsi que les bilans d'activités annuels des structures associatives.

Ce bilan est avant tout un bilan **quantitatif de fréquentation et de présence**, assorti d'illustrations et/ou de photos des productions, d'une appréciation qualitative à chaud telle qu'elle est exprimée par les jeunes et les animateurs sur les activités et leur déroulé.

28.12% complètent leur bilan d'une évaluation des apprentissages par objectifs pédagogiques visés.

II. Partage du diagnostic

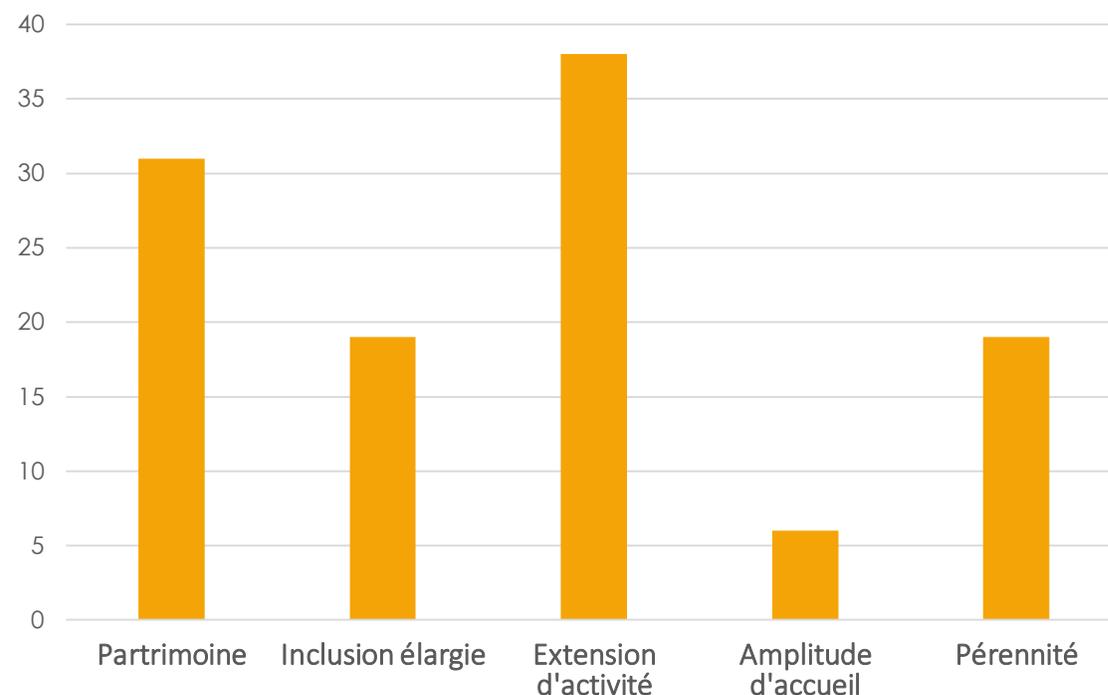
II.2 Les principaux constats

10. Projet éducatif et pédagogique

Au-delà des activités actuellement proposées, les structures participantes à l'étude ont été interrogées sur leurs perspectives de questionnement à court et moyen terme.

- Près de 35% envisagent le développement de leur offre d'activité, en particulier des activités de séjours hors du département
- Près de 30% envisagent l'acquisition de locaux ou un nouvel aménagement
- Près de 20% envisagent seulement de stabiliser leur activité avant d'envisager un quelconque développement
- Près de 20% envisagent d'élargir leur champ d'inclusion, notamment à des enfants porteurs de handicap et des enfants de quartier plus défavorisé.

Typologie envisagée des projets de développement
- Projection 2024/2025 -



II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats

10. Projet éducatif et pédagogique

En synthèse

Forces

- Présence de projets éducatifs et pédagogiques formalisés dans l'ensemble des structures.
- Programmation des activités dans le respect des rythmes des enfants, de leurs âges et de leurs besoins, alternants activité et repos.
- Dynamique de réflexion sur un PEDT par plusieurs communes.
- Volonté partagée de bâtir une offre d'accueil élargie et complémentaire entre les acteurs.
- Bonne coopération entre les services de la CTG et de la DGCOPOP.

Fragilités

- La dynamique d'évaluation des projets éducatifs et pédagogiques.
- L'implication des jeunes dans l'évaluation et la rédaction des projets éducatifs et pédagogiques.
- L'adaptation des projets éducatifs et pédagogiques aux différentes tranches d'âge des enfants accueillis.
- Le niveau de concertation dans les phases d'élaboration et d'évaluation des PEDT.
- La dynamique d'ouverture des activités vers de nouveaux territoires, séjours découvertes, séjours vacances.
- La méconnaissance de l'ensemble des dispositifs territoriaux œuvrant au service de nos jeunes.
- Le déficit de vision globale des besoins territoriaux.
- L'absence d'un appui départemental de pilotage réunissant l'ensemble des contributeurs : DGCOPOP, CTG, Rectorat, Caf, EPCI, Communes.

II. Partage du diagnostic

II.2 Les principaux constats



Table ronde 3

Le développement de l'offre éducative et pédagogique

Quels leviers ? Quelles contraintes ? Quelles opportunités ?

Participants :

Mme Nadine BEAUDI, Direction de la Jeunesse et vie associative à la CTG

Nadia DUCCE

Samantha SERANOT N'GUYEN VAN DANH, Cheffe de pôle - Déléguée Départementale Vie Associative - DGCOPOP

Mme Bigtha BERNARD, Première vice-présidente du CCAS de Mana

M Frédéric CONTAULT, Directeur des CEMEA Martinique Directeur

Mme Aude POLONY, Chargée de conseil et développement en action sociale à la CAF de Guyane

II. Partage du diagnostic

II.3 En synthèse

En pratique, nous avons pu consolider les informations et données collectées autour de plusieurs dimensions :

- Identité, Implantation, ancienneté, horaires et public accueilli
- Conditions et lieu d'accueil
- Autorisation et fréquentation
- Projet éducatif, Projet pédagogique, activités proposées et dynamique associée d'évaluation
- Encadrement, qualification, typologie de contrat
- Conditions d'hygiène et de sécurité
- Financement et postes de charge
- Grille tarifaire
- Relation partenariale et institutionnelle
- Gouvernance associative
- Synthèse forces et fragilités



Indice de pérennité

1. Critère juridique
2. Critère financier
3. Critère pilotage
4. Critère activité

II. Partage du diagnostic

II.3 En synthèse

Indice de pérennité
A l'échelle du département

Indice de pérennité départemental de
l'offre d'accueil collectif de mineur :

1,91

1

3

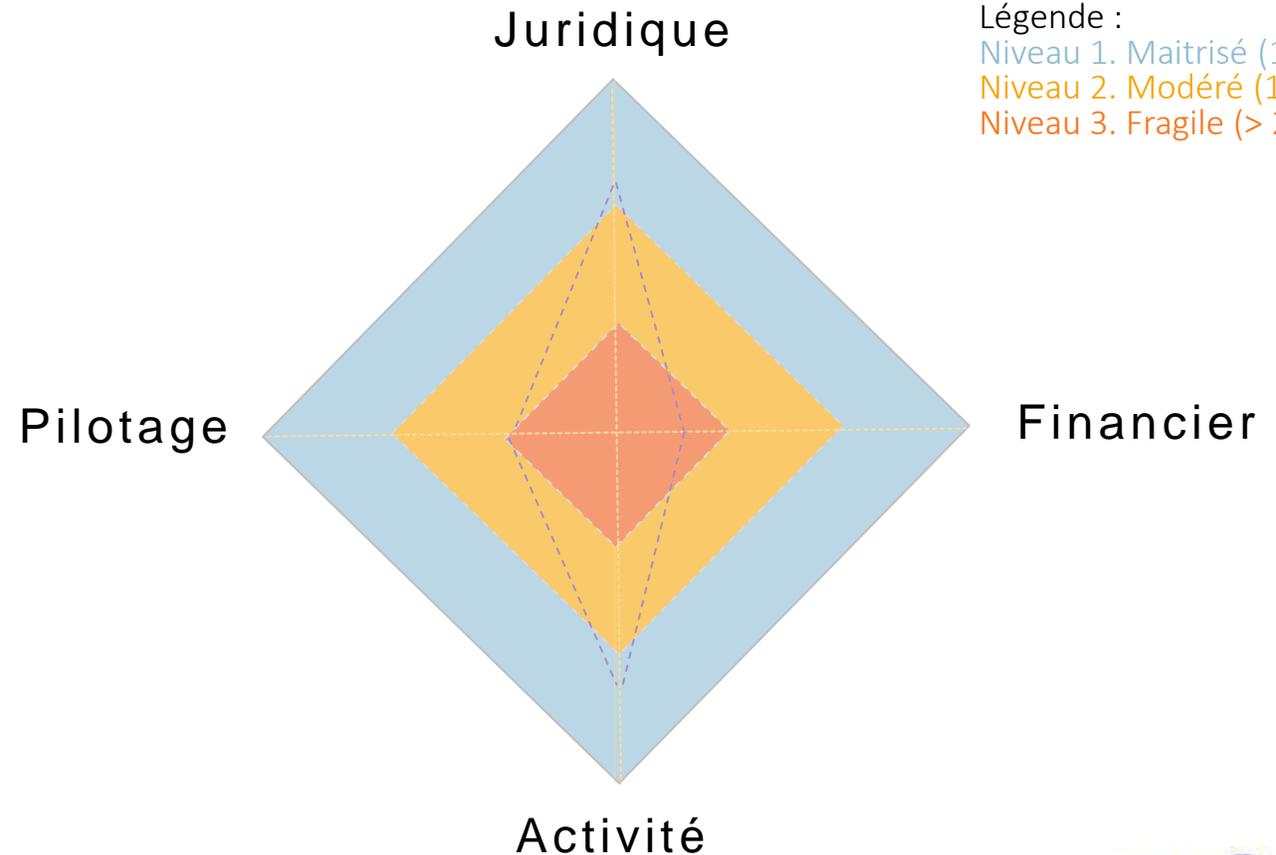
Très Robuste

Peu Robuste

Détail des critères

- Juridique : 1,62
- Financier : 2,22
- Pilotage : 2,09
- Activité : 1,71

Légende :
Niveau 1. Maitrisé (1 à 1,5)
Niveau 2. Modéré (1,5 à 2)
Niveau 3. Fragile (> 2)



II. Partage du diagnostic

II.3 En synthèse

Indice de pérennité A l'échelle des EPCI

Il n'y a pas de réelle disparité d'indice en fonction des territoires

Indice départemental : 1,91

CA du Centre Littoral : 1,87

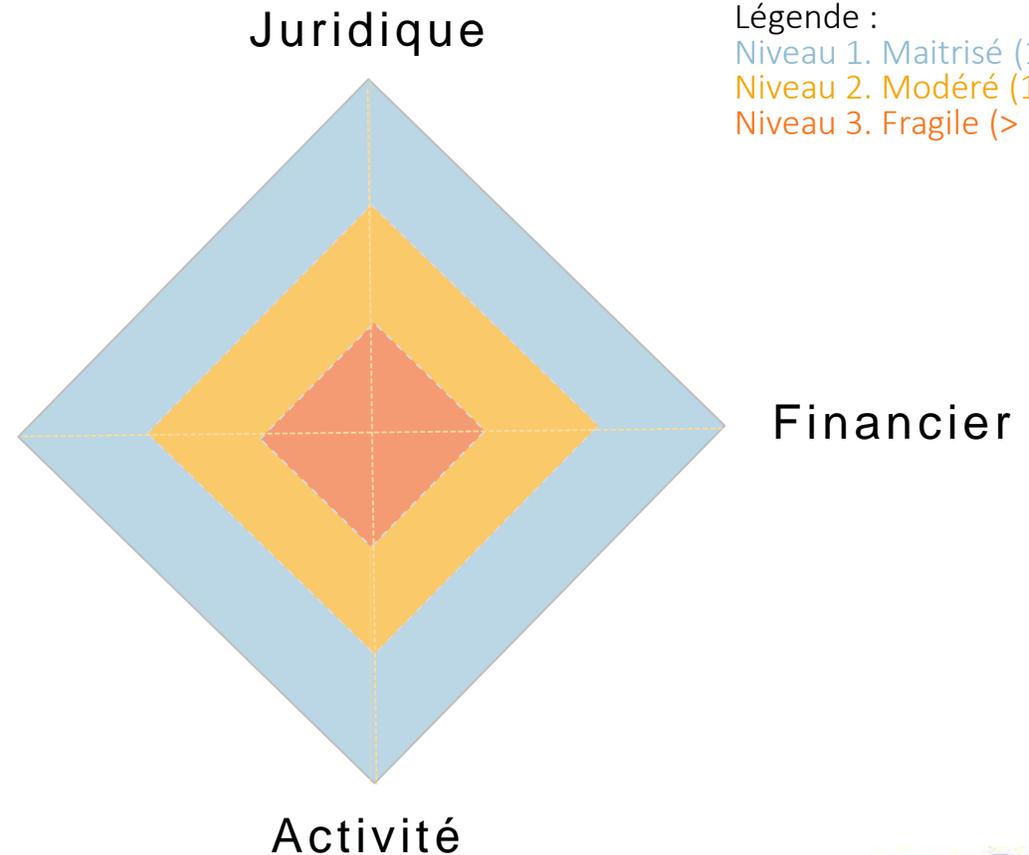
CC des Savanes : 1,9

CC de l'Ouest Guyanais : 1,56

CC de l'Est Guyanais : -

	Jur.	Pil.	Fi.	Act.
Dép.	1,48	2,02	2	1,61
CACL	1,59	2,05	2,09	1,73
CCDS	1,6	2	2,4	1,6
CCOG	1,25	2	1,5	1,5
CCEG	-	-	-	-

Pilotage



Notre fil de journée

1. Anim'Action ?

Genèse et ambitions du projet
Enjeux des assises

2. Partage du diagnostic

Etat de lieux de l'offre d'accueil collectif de mineurs sur le territoire
Eclairage des constats saillants à travers de 3 tables rondes

3. **Des constats à l'action !**

Espace d'ateliers thématiques pour pour coconstruire la feuille de route
Anim'action
2024 / 2025
& projeter les conditions de réussite
Partage des travaux

4. Conclusions et Perspectives

Retour sur les moments forts
Les prochaines étapes

Des constats à l'action

Sarah El Haïry

Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du garde des Sceaux, ministre de la Justice, chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles



III. Du constat à l'action

III.1 Premiers leviers

Les axes prioritaires de renforcement et de développement

Des constats préalablement présentés, et de l'ensemble des échanges qui ont pu se tenir avec les participants à l'étude, il a été identifié de manière concertée plusieurs axes prioritaires de renforcement et de développement.

Axe 1. Renforcement de la compétence d'organisateur

Objectifs visés :

- Préparer les porteurs de projet au métier d'organisateur d'accueils collectifs de mineurs
- Renforcer les compétences en gestion des organisateurs et des directeurs d'accueil collectifs de mineurs
- Accompagner les jeunes dirigeants dans les 100 premiers jours

Axe 2. Optimisation des modalités de financement des accueils collectifs de mineurs

Objectifs visés :

- Diversifier les sources de financement
- Simplifier les procédures
- Diminuer les délais d'instruction et de versement

Axe 3. Développement et pilotage d'un schéma départemental de l'animation

Objectifs visés :

- Formaliser un projet éducatif et pédagogique départemental
- Structurer la fonction de pilotage

Axe 4. Rayonnement et attractivité de la filière animation

Objectifs visés :

- Valoriser les métiers et les carrières
- Développer l'attractivité
- Préserver les ressources en poste

III. Du constat à l'action

III.1 Premiers leviers

Les axes prioritaires de renforcement et de développement

Des constats préalablement présentés, et de l'ensemble des échanges qui ont pu se tenir avec les participants à l'étude, il a été identifié de manière concertée plusieurs axes prioritaires de renforcement et de développement.

Axe 5. Consolidation de l'évaluation

Objectifs visés :

- Formaliser une stratégie d'évaluation en escalade
- Renforcer la compétence des acteurs
- Développer les actions de contrôle

Axe 6. Adaptation de l'offre de formation

Objectifs visés :

- Développer l'évaluation des compétences
- Adapter l'offre de formation
- Soutenir le développement des compétences en continue

Axe 7. Animation du réseau associatif

Objectifs visés :

- Développer l'interconnaissance
- Animer la vie associative
- Développer les mutualisations

Axe 8. Accompagnement des familles

Objectifs visés :

- Renforcer l'information aux familles
- Accompagner les familles
- Définir un niveau de soutenabilité

III. Du constat à l'action

III.1 Premiers leviers

Les axes prioritaires de renforcement et de développement

Des constats préalablement présentés, et de l'ensemble des échanges qui ont pu se tenir avec les participants à l'étude, il a été identifié de manière concertée plusieurs axes prioritaires de renforcement et de développement.

Axe 9. Mise en dynamique des gouvernances associatives

Objectifs visés :

- Ouvrir la gouvernance
- Mettre en conformité les statuts et les instances
- Professionnaliser les administrateurs

Autres axes :

Renforcement de la veille juridique

Accessibilité des transports

Diversification et accessibilité des activités à tous

III. Du constat à l'action

III.2 Projection de la feuille de route

Les ateliers

Nous vous proposons l'ouverture de 5 espaces d'atelier thématique, destinés à coconstruire notre future feuille de route Anim'action.

En pratique :

1. Simplification des démarches
2. Accès à la formation
3. PEDT territorial avec déclinaison par territoire
4. Animation et mise en réseau des ACM
5. Accessibilité des enfants et de leur famille

Chaque espace sera facilité par un binôme de facilitateurs CAF – HEXOPÉE. A l'appui d'une matrice d'aide à la réflexion, il s'agira pour chaque thématique de projeter de manière concrète et opérationnelle les actions à mettre en œuvre et les conditions de réussite à déployer.



III. Du constat à l'action

III.2 Projection de la feuille de route

Les ateliers



Restitution

Place aux rapporteurs !

1. Simplification des démarches
2. Accès à la formation
3. PEDT territorial avec déclinaison par territoire
4. Animation et mise en réseau des ACM
5. Accessibilité des enfants et de leur famille

Les 3 idées à retenir, et conditions de réussite !

Notre fil de journée

1. Anim'Action ?

Genèse et ambitions du projet
Enjeux des assises

2. Partage du diagnostic

Etat de lieux de l'offre d'accueil collectif de mineurs sur le territoire
Eclairage des constats saillants à travers de 3 tables rondes

3. Des constats à l'action !

Espace d'ateliers thématiques pour coconstruire la feuille de route Anim'action
2024 / 2025
& projeter les conditions de réussite
Partage des travaux

4. Conclusions et Perspectives

Retour sur les moments forts
Les prochaines étapes

VI. Clôture



Retour sur cette première édition
des assises Anim'action de
Guyane

... Les prochaines étapes